

CONFÉRENCE: 40 ANS DE LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR CHRISTOF HEYNS



Le Centre for Human Rights, University of Pretoria en collaboration avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été adoptée par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA à Nairobi, au Kenya, le 27 juin 1981. Il y a vingt ans, en mars 2001, le Centre for Human Rights de l'Université de Pretoria a organisé une conférence sur « L'avenir du système régional africain des droits de l'homme » afin de réfléchir sur les progrès du système et la nécessité de réforme pour une protection effective des droits de l'homme en Afrique. Les articles de la conférence ont été publiés dans la *African Human Rights Law Journal* nouvellement créée. De ces articles, figurait « **The African regional human rights system: In need for reform?** » (Le système régional africain des droits de l'homme : Nécessité de réforme ?) rédigé par le professeur Christof Heyns, alors directeur du Centre for Human Rights. Le professeur Heyns a conclu son article en notant que s'engager dans des débats sur la réforme du système régional africain des droits de l'homme « revient à exercer une forme d'appropriation, et à dire que puisque la Charte nous appartient tous, c'est à nous de veiller continuellement à son amélioration ». Le professeur Heyns a poursuivi son engagement sur le système régional africain des droits de l'homme, et plus largement sur le droit international des droits de l'homme, au cours des deux décennies suivantes, jusqu'à son décès inopiné en mars 2021, à l'âge de 62 ans.

Pour marquer le 40e anniversaire de la Charte, et en l'honneur du professeur Heyns, le Centre for Human Rights, en collaboration avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, vous invite à prendre part à une conférence d'une journée qui a lieu ce vendredi 2 juillet 2021.

CONFÉRENCE

40 ANS DE LA CHARTE AFRICAINE: En l'honneur du Professeur Christof Heyns

Vendredi 2 juillet 2021

07:00 GMT / 08:00 WAT / 09:00 SAST / 10: 00 EAT

S'INSCRIRE SUR ZOOM



Programme

**Simultaneous translation (English/French) provided /
Traduction simultanée (anglais/français) assurée**

09:00–09:30

OUVERTURE

Solomon Dersso, Président, Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Robert Eno, Greffier, Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
Nkatha Murungi, Directeur adjoint Centre for Human Rights

09:30–11:00

PREMIER PANEL (Président de séance: Humphrey Sipalla)

The "puzzling" African human rights system: Who should do what?

Apollin Koagne Zouapet (présentation en français)

A source of respite from state backlash? Assessing the prospects of the African Commission as an avenue for individuals and NGOs to access the African Court

Japhet Biegon & Andrew Songa

A critical review of the contribution of the African human rights system to the understanding of the right to health

Ebenezer Durojaye

The African Charter just one treaty among many? The pragmatic, complementary development of the material jurisdiction of the African Court on Human and Peoples' Rights

Annika Rudman

11:15–12:45

DEUXIÈME PANEL (Président de séance: Magnus Killander)

The right to reparations in the contentious process before the African Court of Human and Peoples' Rights: a comparative analysis on account of the new Rules of Court

Kevin Sanchez

Protecting the right to life in the context of the use of force during assemblies:

An analysis of legal and jurisprudential developments in the African human rights system

Beryl Orao

The right to freedom of movement then and now: From the Banjul Charter (1981) to the African Economic Community Treaty (1991) to the AEC Protocol on Free Movement of Persons (2018)

KD Magliveras & GJ Naldi

La Charte africaine, « a living instrument » : l'exemple du droit à la nationalité

Abdou Khadre Diop

14:00–15:30

TROISIÈME PANEL (Présidente de séance: Ashwanee Budoo)

The impact of Covid-19 on the socio-economic rights of older persons in Africa: The urgency of operationalizing the Protocol on the Rights of Older Persons

Philip Ebosetale Oamen & Eghosa O Ekhatior

L'Union africaine et la protection du « droit à la santé » en temps de crise sanitaire Covid-19 : dispositifs, stratégies et contraintes d'action

Ousmanou Nwatchock A Birema

The evolution of the shadow report as a tool for advancing women's human rights

Osai Ojigbo

Climate change adaptation action and human rights law in Africa: Evolving trajectories, synergies and potential challenges

Michael Addaney

15:30–17:00

QUATRIÈME PANEL (Président de séance: Frans Viljoen)

The African human rights system as a “norm leader”: Three case studies

Obiora Okafor & Godwin Dzah

Monitoring the implementation of its own decisions: What role for the African Commission on Human and Peoples' Rights?

Rachel Murray & Debra Long

On the public life of the African Court: Through the lenses of the Ogiek case

Lizzy Muthoni

Les réformes de la Cour africaines des droits de l'homme et des peuples : enjeux juridico-institutionnels

Abdoulaye Sylla

17:00–17:30

REMARQUES FINALES

Frans Viljoen

Détails de l'évènement

Vendredi 2 juillet 2021

07:00 GMT / 08:00 WAT / 09:00 SAST / 10:00 EAT

Tous les participants doivent [s'inscrire sur Zoom](#).

Zoom Webinar ID: 942 7084 8759 (enregistrement requis)

L'évènement sera diffusé en direct sur [Facebook](#) et [YouTube](#).

Traduction simultanée (anglais/français) assurée

Contacts

Pour plus d'information veuillez contacter:

Magnus Killander

Centre for Human Rights, Faculté de Droit, Université de Pretoria

magnus.killander@up.ac.za

www.chr.up.ac.za